

Formation Le Document Unique

Objectifs : Connaître les enjeux et bonnes pratiques de la prévention en entreprise Acquérir la méthodologie d'évaluation des risques du Document unique

Compétences visées : - Maîtriser les enjeux et bonnes pratiques de la prévention
- S'approprier la méthode d'évaluation des risques du Document Unique
- Définir et mener un plan d'actions d'amélioration de la prévention

Durée : 2 jour(s) (14 heures)

Public : animateur santé et sécurité, Membre CSE, Manager, Responsable d'établissement, ...

Méthode pédagogique : Alternance d'exposés et de mises en pratique :

- Réaliser, à partir de la grille d'audit, l'évaluation des risques de l'ensemble des services de l'entité, la retranscrire dans un Document Unique et proposer des mesures de prévention dont les formations nécessaires en Prévention afin de respecter le code du travail.

Tarifs :

- Présentiel : 1100 € HT
- Distanciel : 1000 € HT
- (-10% pour 2 inscrits, -20% dès 3 inscrits)

Option(s) :

- Forfait déjeuners : 50 € HT

Nos prochaines sessions

Distance

du 1 au 2 juin 2026
du 30 nov. au 1 déc. 2026

Lyon

du 7 au 8 septembre 2026

Paris

du 28 au 29 septembre 2026

Toulouse

du 4 au 5 mai 2026
du 2 au 3 novembre 2026

Programme :

- La prévention en entreprise

- Les enjeux de la prévention
- Les responsabilités pénales du chef d'entreprise et des salariés
- Les obligations de l'employeur et des salariés
- La faute inexcusable de l'employeur ou de ses préposés
- L'aide à l'employeur pour gérer la santé et la sécurité au travail
- Les valeurs de la prévention
- Les principes généraux de la prévention
- Les documents de l'entreprise :
 - Rapport annuel de prévention
 - Rapport annuel d'activité du médecin
 - Registre des dangers graves et imminents
 - Registre en santé et sécurité au travail
 - Fiche de risque professionnel
 - Programme annuel de prévention
- Les acteurs de la prévention en entreprise
- Les interlocuteurs externes à l'entreprise

- Les dangers et les risques

- La définition du danger, du risque et du dommage
- L'exposition
- L'étude de situations à risques
- Le danger grave et imminent
- Comment agir sur les risques ?
- L'évaluation des risques : méthodologie du Document Unique
- La vision globale
- Les bonnes pratiques de prévention

Modalités d'évaluation : Un formulaire d'auto-évaluation proposé en amont de la formation nous permettra d'évaluer votre niveau et de recueillir vos attentes. Ce même formulaire soumis en aval de la formation fournira une appréciation de votre progression.

Des exercices pratiques seront proposés à la fin de chaque séquence pédagogique pour l'évaluation des acquis.

En fin de formation, vous serez amené(e) à renseigner un questionnaire d'évaluation à chaud.

Une attestation de formation vous sera adressée à l'issue de la session.

Trois mois après votre formation, vous recevrez par email un formulaire d'évaluation à froid sur l'utilisation des acquis de la formation.

Qualification du formateur : Les formations DATA VALUE sont animées par des intervenants experts, alliant expérience opérationnelle et compétences pédagogiques reconnues. Ils disposent de plus de 10 ans d'expérience professionnelle et assurent une veille constante sur les pratiques, outils et normes de leur domaine afin de garantir des contenus actualisés et adaptés aux besoins des stagiaires.

Délais d'accès et modalités de formation : Les inscriptions peuvent être effectuées jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Vous pourrez trouver des informations plus détaillées concernant les modalités de nos formations à cette adresse : <https://www.datavalue.fr/modalites-acces-formation>.

Accessibilité : Vous souhaitez suivre notre formation Le Document Unique et êtes en situation de handicap ? Merci de nous contacter afin que nous puissions envisager les adaptations nécessaires et vous garantir de bonnes conditions d'apprentissage

Date de dernière modification : 19 octobre 2025